

## La voix active et la voix passive

### Définition :

À la voix active, le sujet fait l'action.

Exemple :

*Les députés votent la loi.*

→ À la voix passive, le sujet subit l'action.

Exemple :

*La loi est votée par les députés.*

La voix passive permet de présenter un fait en changeant le point de vue.

### Formation de la voix passive.

Pour former la voix passive, on conjugue l'auxiliaire « être » suivi du participe passé du verbe.

Exemples :

AIDER (indicatif présent – forme passive)
Je suis aidé(e) par quelqu'un.
Tu es aidé(e) par quelqu'un.
Il est aidé par quelqu'un.
Elle est aidé(e) par quelqu'un.
On est aidé(es) par quelqu'un.
Nous sommes aidé(e)s par quelqu'un.
Vous êtes aidé(es) par quelqu'un.

### AIDER (indicatif présent – forme passive)

Ils sont aidés par quelqu'un.

Elles sont aidées par quelqu'un.

Il est possible de changer le mode et le temps de la forme passive :

Exemples :

TEMPS	VOIX PASSIVE
<a href="#">présent</a>	La loi est votée.
futur simple	La loi sera votée.
futur proche	La loi va être votée.
futur antérieur	La loi aura été votée.
passé simple	La loi fut votée.
<a href="#">passé composé</a>	La loi a été votée.
conditionnel présent	La loi serait votée.
conditionnel passé	La loi aurait été votée.

Conditions :

Pour passer de la voix active à la voix passive :

→ le verbe doit avoir un C.O.D. (complément d'objet direct.) + trois exceptions : obéir à, désobéir à, pardonner à

→ De préférence, le sujet n'est pas un pronom personnel.

